

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

Claude Muller*

Ce texte s'intéresse aux sujets nominaux postposés du français moderne, en particulier à ceux qui suivent des éléments du groupe verbal dans les subordonnées sans être placés en position finale. Deux hypothèses sont avancées pour décrire ces constructions : le maintien d'un modèle très ancien de proposition faisant la distinction entre une zone à hiérarchie communicative et une zone propositionnelle ; l'occupation par un fragment à étendue variable du constituant verbal de l'ancienne position V de la zone communicative. On suppose ainsi que le sujet nominal post-verbal perpétue sans rupture historique une construction qui a toujours existé en français.

This paper deals with postpositive nominal subjects in modern French, more specifically when these follow a part of the verb phrase, without being placed in the final position. These constructions are puzzling, all the more so when the subject comes in between two parts of a subordinate clause. We propose two hypotheses for describing them : firstly, the survival in modern French of a very old clause pattern, distinguishing between a topological field based on a communicative hierarchy, and the clausal field proper ; secondly, the location of some more or less important VP internal material in the old V-position of the communicative field. We thus assume that the postpositive nominal subject is a continuation without any break of the postponed subject construction which has never ceased to exist in French.

* Bordeaux-3 & ERSS, UMR5610 du CNRS, muller-c@club-internet.fr.

1.

Les inversions du sujet comportent deux types principaux et des constructions mixtes. Les deux types principaux généralement retenus dans les grammaires sont l'inversion finale, ou postposition du sujet, selon que l'on est gêné ou non par le terme d'inversion, et l'inversion clitique. La première consiste à placer le sujet - il reste reconnaissable par l'accord verbal - en position obligatoirement à droite du participe passé, et souvent à la fin de la proposition, du moins dans sa partie non disloquée :

Dans la suite des temps, le système des dieux n'a jamais cessé de fonctionner selon sa distribution théologique (...). Y sont pourtant intervenues quelques innovations, surtout dans la pratique. (J. Bottéro, La plus vieille religion : en Mésopotamie, Folio, p. 122)

La seconde inverse le clitique, à la droite immédiate du verbe conjugué :

Y sont-elles intervenues ?

La construction connue sous le nom d'inversion complexe construit le clitique en position inversée, coréférent au nom sujet dans sa position normale :

Des innovations y sont-elles intervenues ?

On sait que les conditions d'occurrence des deux constructions sont très différentes en français moderne : l'inversion clitique, simple ou complexe, est limitée aux indépendantes. Elle est provoquée soit par l'occurrence en début d'énoncé d'un certain type d'adverbe (la liste n'en est pas très longue), soit par un contexte énonciatif particulier (sans rien, l'interprétation est interrogative). On ne s'intéressera ici qu'à l'inversion ou postposition nominale. Cette construction a souvent été étudiée, mais continue de poser des problèmes aux analyses syntaxiques de type structural, quelles qu'elles soient.

2.

La construction à sujet nominal postposé (désormais SNP) affecte indifféremment des propositions indépendantes ou subordonnées, au contraire des inversions clitiques, limitées aux indépendantes et principales.

2.1.

Dans les indépendantes assertives, le SNP peut apparaître avec un verbe initial (il s'agit du mot verbal au sens linguistique : pronoms conjoints inclus). Il s'agit de verbes ayant un contenu particulier : généralement des

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

verbes d'apparition, de maintien ou de disparition (Togebly V, §2018)
auxquels se rattachent les verbes de mouvement des indications scéniques
théâtrales :

Restaient cependant quelques durs qui avaient fait la guérilla durant la guerre
(Del Castillo, Togebly, §2018)

Il faut y ajouter les énumérations et les phrases définitives :

Seront punies de la même peine les personnes qui... (Loi du 1er juillet 1901,
Togebly, ibid.)
*Entrait pareillement dans les attributs propres à surexalter la supériorité
ontologique des dieux le melammu : cet éclat surnaturel terrifique...* (J. Bottéro,
La plus vieille religion : en Mésopotamie, Folio, 132)

ainsi que les phrases à « ne que » portant sur le sujet :

Ne recevront une allocation que les parents ayant trois enfants et plus...

Dans tous les cas, le sujet postposé est focalisé.

2.2.

Dans les interrogatives partielles : le SNP est obligatoire avec « que »
interrogatif et « quel » attribut, fréquente avec les autres pronoms
interrogatifs :

Qu'a raconté Paul à ton frère?
Quel est ton problème?
Où sont allés tous ces gens?

2.3.

Dans les phrases ayant en tête et sans dislocation un complément quelconque
(souvent de lieu ou de temps) :

*Après chaque réflexion du colonel se reformait peu à peu et difficilement le
silence tout à fait sensible de Paris.* (Supervielle, dans Togebly, §2019)
A ce moment-là se fit entendre un bruit strident...

un adverbe :

*Ainsi se déchiffra rapidement l'alphabet ugaritique -dès 1931 c'était chose
faite...* (J. Bottéro, Mésopotamie, Folio, p. 130)

ou encore un adjectif (très souvent avec *tel*, *rare*, *nombreux*, *seul* ; moins facilement mais sans limite nette avec un adjectif quelconque) :

*Nombreux sont ceux qui se plaignent...
Seuls sont capables de telles actions, pour le moment, les bombardiers lybiens...*
(Le Monde, 16-9-83, cité par Togeby, ibid.)

2.4.

Dans les subordonnées, le SNP se retrouve :

-dans les interrogatives indirectes :

J'ignorais quand sortiraient les élèves

-dans les relatives :

...les connaissances que doivent déjà posséder les élèves... (Les musées en France, Frtxt, 1950, 26)

y compris dans les constructions dans lesquelles le relatif est à distance de plus d'une proposition de la construction inversée :

Les connaissances qu'on prétend que doivent déjà posséder les élèves... (cf. Kayne & Pollock, 1978)

et les constructions à valeur présentative :

...il n'est pas tant d'hommes que puisse perdre une trop haute idée de ce qu'on doit à leur honneur. (J. Guéhenno, Jean-Jacques, Frtxt, 1952, 160)

-dans certaines complétives¹ :

On eût dit que traînait dans la pièce quelque chose de cette atmosphère lourde... (J. Gracq, Le rivage des syrtes, 32, Frtxt, 1950)

-dans les comparatives :

Et pourtant, elle est aussi inconsciente que peut l'être, dans un graphisme, la marque qu'y imprime la personnalité. (R. Huyghe, Dialogue avec le visible, 1955, 289)

-dans des circonstancielles :

Le son est dit musical, au sens classique, quand une « fondamentale » prédomine suffisamment pour que puisse s'y attacher le nom d'une autre note. (P. Schaeffer, Recherche musique concrète, Frtxt, 1952, 209)

-dans des concessives, notamment celles à adjectif antéposé :

Si violente que fût déjà son attaque contre la philosophie et les philosophes... (J. Guéhenno, Jean-Jacques, 1950, Frtxt, 1950, 38)

¹ Pas seulement dans les complétives au subjonctif, ce que montre l'exemple donné, et contrairement à ce que disent Kayne & Pollock 1978.

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

-dans les clivées :

Or, c'était dans le domaine de ces derniers que naissait quelque chose : l'art sylvestre et floral d'Emile Gallé... (L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, Frtxt, 1952, 46)

Ce n'est pas ainsi que parlent les gens dans la vie quotidienne... (J. Green, *Journal*, 1950, Frtxt, 1612)

3.

Quelles sont exactement les positions qu'occupe le sujet nominal postposé? Les grammairiens ont depuis longtemps remarqué, et à leur suite les linguistes, que si la postposition est souvent finale, elle ne l'est pas toujours. Par exemple :

Que dira ton frère à sa petite amie ? (Kayne, 1973 : 14)

Le sujet est ici postverbal, mais il précède un complément qui fait partie de la valence du verbe et qui n'est pas en position détachée. On a trouvé de nombreux cas de ce type dans le corpus de constructions à SNP examiné ; par exemple :

...qui rétorquait « Laisse donc, Monsieur s'instruit » avec cette hargne que professaient les conscrits pour les engagés volontaires. (H. Bazin, *La mort du petit cheval*, Frtxt, 1950, 116)

Dans cet exemple, le circonstanciel (prépositionnel) suit le sujet.

...comme s'il savait ce que réservait la vie à des types comme Joseph. (M. Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, Frtxt, 1950, 215)

Ici, c'est un datif qui suit le SNP.

125

Autre exemple (datif) :

...à un siècle de distance, la même accusation de « laideur » est portée, que décochait Hugo à Delacroix lorsqu'il parlait des femmes nées de son imagination et de son pinceau. (R. Huyghe, *Dialogue avec le visible*, 1955, 394)

4. L'analyse de H. Korzen

Dans plusieurs études, H. Korzen (1983, 1996) a réexaminé les conditions dans lesquelles le sujet postposé n'est pas final. Son étude aboutit à un classement hiérarchique des actants et des circonstanciers qui pourrait expliquer pourquoi certains constituants restent à droite du sujet inversé. Son hypothèse

principale sur l'inversion (dans les cas où elle est déclenchée par l'antéposition d'un segment propositionnel) est la suivante :

L'inversion du sujet non conjoint en français moderne peut être décrite comme une interversion de l'unité prédicative et du sujet non conjoint. Le sujet ne peut pas s'insérer entre les membres de l'unité prédicative minimale, mais doit suivre cette unité dans sa totalité. (H.K. 1996, (78) p. 75).

L'unité prédicative minimale (désormais UPM) est décrite comme l'ensemble formé par le mot introducteur avec tout ce que celui-ci domine hiérarchiquement dans les relations prédicatives : si le mot introducteur est un objet direct, l'UPM sera réduite au groupe verbal (tous les verbes auxiliaires intercalés). Si le mot introducteur est un circonstanciel, l'UPM inclura les actants mais pourra laisser de côté un circonstanciel moins proche du noyau prédicatif :

A quelle heure ferment les magasins en France ?

à comparer à :

* *Dans quel pays ferment les magasins à huit heures ?* (Korzen, p. 61)

Dans le dernier cas, on doit effectivement dire :

Dans quel pays ferment à huit heures les magasins ?

La différence entre les deux phrases tient au fait que c'est l'adverbial de temps qui est le plus lié au verbe, noyau prédicatif : si le mot interrogatif est un adverbial de temps, le circonstanciel de lieu peut rester situé au-delà du sujet inversé, parce qu'il n'est pas dans l'UPM ; si le mot interrogatif est un adverbial de lieu, l'adverbial de temps est inclus dans l'unité prédicative et ne peut en être séparé par le sujet.

Le travail de Korzen suppose par conséquent une structure hiérarchique ordonnée du syntagme verbal (le sujet en est exclu : le syntagme verbal est défini comme la construction verbale qui peut être centrée sur un infinitif comme sur un temps fini, donc sans sujet syntaxique en français) : le noyau en est le verbe conjugué, puis les verbes dépendants s'il y a auxiliation ; au-delà, on trouve l'objet direct, puis l'adjet², enfin deux couches de circonstancielles « scéniques ».

² H. Korzen utilise ce terme : op. cit. p. 64, à la suite de M. Herslund, 1994, pour un ensemble de compléments qui s'excluent mutuellement : datifs en *à*, scéniques non circonstanciels en *à*, objets indirects, attributs.

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

L'analyse de H. Korzen comporte d'autres mécanismes qui permettent d'expliquer les positions du sujet inversé qui sont plus éloignées du verbe que ne le requiert l'application des principes ci-dessus : il faut ajouter à la règle ci-dessus, décrivant le SNP le plus à gauche possible, des « mécanismes régulateurs » ayant comme cause le poids prosodique, ou encore la focalisation, donc la hiérarchie communicative. Ainsi, une permutation est souvent observée en finale absolue. Alors, ce sont des facteurs non hiérarchiques qui interviennent. Par exemple :

Que dira à ses électeurs le ministre qui a été pris, la semaine dernière, en flagrant délit de fraude fiscale ? (H.Korzen, p.78)

Sans la relative accompagnant le sujet, l'ordre aurait pu être :

Que dira le ministre à ses électeurs ?

conformément à la règle ci-dessus : le datif « à ses électeurs » est moins lié au verbe que l'objet direct, et par conséquent le sujet peut suivre directement le verbe. Il y a donc des correctifs³. Ci-dessus, il s'agissait de la longueur du sujet, probablement à interpréter aussi comme focalisé ; dans d'autres cas, le sujet, pas particulièrement long, est focalisé. La position de focus en français est finale, c'est ce qui explique la possibilité d'avoir, sans aucun terme déclencheur en tête, des sujets inversés; c'est aussi ce qui explique la position finale dans :

...Mais le remboursement (...) ne compensait pas la source de déficit que constituent pour la SNCF les voyageurs de banlieue. (C. Pineau, SNCF et transports français, Frxt 1950, 14)

Dans cet énoncé, le sujet aurait pu précéder le complément prépositionnel :

...que constituent les voyageurs de banlieue pour la SNCF.

La position finale résulte donc d'une permutation liée, dans ce type de contexte, à la hiérarchie informative : le sujet est plus important en termes de mise en relief que le complément prépositionnel, complément qui pourrait suivre le sujet parce que moins proche du noyau verbal que le complément d'objet direct représenté par « que »; le sujet est donc placé en position finale. Ce choix n'est pas une obligation comme le montre la variante ci-dessus. Il y a donc une variabilité possible à l'intérieur d'un domaine d'ordre assez précisément décrit dans le travail de Korzen.

³ Ils sont également possibles dans l'autre sens : un complément « lourd » peut être placé en finale, après un sujet inversé qui devrait le précéder : voir ci-dessous la citation de L. Febvre.

Claude Muller

Un autre correctif à apporter tient au type de complément susceptible de suivre le sujet selon l'analyse de Korzen : lorsque le complément qui pourrait suivre le sujet est un groupe prépositionnel à noyau pronominal, il précède le sujet, plutôt que de le suivre :

Je rêve parfois de ce que diront de nous les historiens du futur. (A. Camus, La chute, 1956, 1477)

Il serait plus malaisé de dire :

...de ce que diront les historiens du futur de nous.

En termes dérivationnels, H. Korzen suppose le maintien de la structure propositionnelle évidée de la partie du groupe verbal solidaire qui est antéposée. Par exemple, pour obtenir :

Que dira ton frère à la police ? (op. cité, p. 77)

on part de :

Ton frère dira quoi à la police ?

La partie déplaçable est celle qui inclut le mot interrogatif à antéposer à l'intérieur du syntagme verbal, ce qui suppose la structure suivante pour ce terme :

SV : [(dira quoi) à la police]

La dérivation envisagée par H. Korzen est un positionnement vers la gauche du groupe verbal, plutôt qu'un déplacement à droite du sujet.

128

La phrase à mot interrogatif-relatif combine donc deux « déplacements »⁴, à partir de la position canonique, vers la gauche du sujet :

- celui qui forme un groupe verbal antéposé contenant le mot interrogatif⁵ :

[dira quoi] ton frère [(-) à la police]

-celui qui met dans sa position particulière le mot Qu- :

que [dira (-)] ton frère [(-) à la police]

⁴ Il ne s'agit pas de transformations, mais de positions marquées par rapport à celles qui sont basiques.

⁵ Je reprends l'un des exemples de Korzen, p. 77. La parenthèse (-) note informellement la place canonique du segment déplacé.

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

Le « moteur » de l'inversion dans ce cas particulier reste l'occupation par le mot Qu- de la position initiale : on sait qu'il n'y a pas d'inversion lorsque le mot Qu- ne se trouve pas dans cette position :

* *Dira quoi ton frère à la police ?*

On peut supposer, pour décrire de façon plus générale les causes de l'inversion, que c'est la présence marquée, avant la position du sujet, d'un premier terme qui provoque l'inversion. Ensuite, que le constituant verbal qui suit ce premier terme est non pas le verbe, mais un fragment du syntagme verbal. Ce que suppose l'analyse de Korzen, c'est que ce fragment du SV dans lequel le sujet ne peut absolument pas s'insérer inclut tout ce qui est placé dans une position intermédiaire entre les deux positions extrêmes que sont d'une part le verbe conjugué, d'autre part, la position basique, normale, du terme initial causant l'inversion.

Il est important en tout cas de voir que l'analyse de Korzen implique une régularité dans le découpage du syntagme verbal en deux morceaux, donc un syntagme verbal hiérarchisé, et non pas plat (contrairement à ce qui est supposé dans les analyses HPSG du type de Bonami & Godard).

5.

Dans d'autres cas, assez nombreux si on examine non plus les corpus mais les possibles, la construction à sujet inversé est bloquée. H. Korzen évoque certaines de ces situations de conflit, par exemple lorsque le sujet inversé est trop court et pas assez informatif pour être final, et ne peut s'insérer dans l'énoncé parce qu'il risque d'en rompre la cohésion. Cette rupture de cohésion peut être due à la violation de la règle donnée ci-dessus, concernant l'unité prédicative minimale. Elle concerne aussi les cas particuliers où le verbe est plus particulièrement lié à un actant : l'intercalation du sujet peut alors paraître anormale :

? *Quel sujet avait mis Pierre sur le tapis, ce jour-là ?* (Korzen, p. 62, avec le jugement : *)

Le jugement d'inacceptabilité de H. Korzen me semble excessif. Il est vrai cependant que la locution « mettre sur le tapis » souffre de l'intercalation du sujet, et que d'autre part la position en finale absolue serait également difficile, pour des raisons prosodiques :

? *Quel sujet avait mis sur le tapis Pierre ??*

Nous rencontrerons ci-dessous d'autres cas d'impossibilité de construction d'un SNP.

5.1.

Une situation toute particulière de conflit peut se présenter lorsque le sujet est en contact avec un SN complément direct. Il y a une contrainte assez générale qui réduit l'acceptabilité de deux SN construits directement. Il s'agit d'une contrainte de voisinage plus que de blocage fonctionnel, puisque la construction inversée n'est nullement interdite avec un objet clitique :

*Plus que ne l'ont dit les spécialistes...
Où l'ont conduit ses conseillers ?*

J'éprouve un peu du tressaillement qui saisit M. de Portebize quand les lui décrit M. d'Oriocourt. (M.Proust, cité par Damourette & Pichon, §1590)

Contrairement à ce qui est parfois avancé, l'interdiction d'un objet direct pleinement syntagme nominal n'est pas totale. Elle est contredite notamment quand le verbe est un verbe support (en dehors des cas encore plus évidents où il y a locution verbale) :

C'est ici que prit sa pleine efficacité la théorie de l'Einführung, illustrée par Vischer, Lipps, Volkelt. (R. Huyghe, Dialogue avec le visible, 1955, 432)

Damourette & Pichon, signalant que la construction est « malaisée », en donnent quelques exemples §1584⁶ :

Alors se précisa et prit tout son essor le rôle de la mer dans la vie nationale des Grecs. (R. Toutain, L'économie antique)

Ainsi décrivait la Lorraine Nicolas Goulas dans ses Mémoires... (L. Battifol, La duchesse de Chevreuse)

Dans l'exemple suivant, c'est un pronom objet direct réfléchi qui précède le sujet :

Premier point : le pacte crée une association d'états que rapproche les uns des autres une idéologie commune. (M. Sibert, L'OTAN, 1956, 4)

J'en ai trouvé quelques exemples sur le corpus recueilli (rares, mais comme tous les exemples de mon corpus⁷ commencent par « que », il y a beaucoup de phrases à mot Qu- objet direct, et donc peu de possibilités de trouver de tels compléments) ; outre celui cité plus haut :

⁶ Voir aussi Korzen, op. cit., p.74.

⁷ J'ai examiné toutes les constructions à sujet postposé après « que+verbe » du corpus Frantext des années 1950 à 1956 incluses.

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

...ce que peuvent, ce que doivent dissiper, à l'étranger, d'erreurs d'appréciations et de malentendus ces pages lucides, voilà qui est proprement incalculable. (L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, 1952, 46)

Celui qui suit est plus étonnant, parce que le SNP précède l'objet direct, contrairement à ce qui est généralement observé :

C'est chez eux que trouvent leurs invalides la fameuse « loi de l'offre et de la demande » et vingt autres vieilles éclopées de cet ordre... (L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, 1952, 173)

Il est évident ici que c'est l'objet qui est à la fois lourd et focalisé. Ceci pourrait justifier l'ordre inhabituel⁸. Dans la phrase qui suit, la construction est très différente : il s'agit d'une comparative dans laquelle le verbe initial est remplacé par un verbe vicair ; le groupe verbal est ici « fait (ainsi) » avec anaphore de l'adverbe au niveau du connecteur comparatif « que » et les règles proposées par H. Korzen me semblent respectées dans ce cas (il y a une relation plus étroite entre le verbe et l'adverbe de manière sous-jacent au connecteur qu'entre le verbe et l'objet) :

...ainsi que fait un vent d'orage les épis. (M. Genevoix, *Ceux de 14*, 1950, 42)

6.

Il faut ajouter aux constructions examinées par H. Korzen les possibilités d'inversion à plus longue distance du verbe, notamment lorsque celui-ci introduit un second verbe, généralement à l'infinitif. Ces constructions ont été étudiées récemment en détail (Bonami & Godard 2001).

Le cas le plus simple est celui des constructions infinitives à sujet contrôlé par le même sujet. La construction oblige le sujet inversé à suivre l'infinitif :

Sous les multiples aspects que peut revêtir celui-ci... (Les musées en France, Frtxt 1950, 123)

131

Il est impossible de dire :

* *Sous les multiples aspects que peut celui-ci revêtir...*

Les constructions en question respectent aussi la règle énoncée ci-dessus :

Qu'a voulu raconter Luc à Marie ?

⁸ Ici, « que » est conjonction, par conséquent la règle de Korzen ne trouve pas à s'appliquer. La cohésion du fragment de SV incluant l'objet direct est cependant très forte et il est rare qu'elle soit rompue par un sujet inversé.

Claude Muller

Cette dernière phrase est bien meilleure que ne serait :

? *Qu'a voulu raconter à Marie Luc ?*

mais la focalisation ou la « lourdeur » du sujet rendent ici aussi plus aisée l'occurrence finale :

Qu'a voulu raconter à Marie cet individu bizarre ?

Il peut sembler surprenant que le sujet de la principale vienne s'insérer entre le complément verbal à l'infinitif et un complément propre à celui-ci. Il faut admettre que l'unité prédicative minimale puisse englober des verbes dépendants. L'insertion du sujet avant un complément de l'infinitif ne peut s'expliquer facilement dans les modèles structuraux actuels ; je partage l'opinion suivante : « toutes les structures proposées pour l'inversion simple sont inadéquates pour l'inversion longue » (Bonami & Godard, p. 133).

Je ferai ici l'hypothèse que l'infinitif contrôlé par le sujet devient un segment de la même prédication verbale (à la manière de l'association d'un auxiliaire avec un participe passé). Je préfère cette solution à celle consistant à poser des contraintes sur un sujet vide (Bonami & Godard).

Au-delà des quasi-auxiliaires que sont les modaux, les mêmes règles valent pour les autres constructions à contrôle de l'infinitif par le sujet de la principale :

Qu'a oublié de raconter Luc à Marie ?

* *Qu'a oublié Luc de raconter à Marie ?*

Bonami & Godard 2001 mettent en évidence d'autres blocages en cas d'extraction « haute » (l'interrogatif est à rattacher au premier verbe) ; cela causerait l'impossibilité de :

* *Celui à qui avait promis d'opter Paul pour une solution consensuelle* (B. & G., ex. 45c)

Il faut bien voir cependant qu'ici, la structure en constituants est « promettre quelque chose à quelqu'un » : l'objet direct est donc « d'opter pour une solution consensuelle », il précède logiquement dans la structure du syntagme verbal le datif antéposé « à qui » ; l'ensemble composé par le verbe conjugué et le syntagme infinitif est donc insécable par le sujet puisque inclus dans l'unité prédicative minimale (de toutes façons, il est exclu de fragmenter le syntagme verbal infinitif non concerné par l'extraction en y plaçant le sujet). La seule solution, un sujet en finale absolue, se heurte alors à l'absence de justification en termes de poids ou de focalisation d'un tel sujet. D'autres cas

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

d'extraction haute semblent plus aisés si est respecté le principe de compositionnalité décrit ci-dessus :

Quand a demandé à sortir ton ami ?

Le « quand » peut s'appliquer au premier verbe, et cependant un SNP est possible (après l'infinitif complément).

6.1. Contrôle d'un infinitif par le complément et SNP

Dans la construction ci-dessous, à contrôle de l'infinitif par un complément d'objet, le SNP n'est guère acceptable :

- ?**Qu'a dit à Paul d'aller chercher Luc ?*
- * *Qu'a dit Luc à Paul d'aller chercher ?*
- * *Qu'a dit à Paul Luc d'aller chercher ?*
- * *Qu'a dit à Paul d'aller Luc chercher ?*

L'unité prédicative minimale doit inclure toute la phrase jusqu'au terme Qu-, sujet excepté bien entendu. En effet, le mot Qu- est le complément direct du dernier infinitif. On remarque cependant qu'un actant nominal indirect du premier verbe passe après l'objet direct du dernier verbe enchâssé : la structure respecte apparemment de façon stricte la hiérarchie actancielle : l'infinitif objet direct avec son système actanciel proche est plus central qu'un actant nominal indirect du verbe principal! La structure du groupe verbal est alors :

[(((a dit) d'aller chercher) quoi) à Paul]

soit :

(que) [a dit d'aller chercher (-)] Luc [(-) à Paul]

133

On devrait alors avoir comme solution :

? *Qu'a dit d'aller chercher Luc à Paul ?*

qui de fait est meilleure que les précédentes : la structure en constituants doit donc être strictement respectée (en particulier, l'extraposition finale des infinitifs objets n'est pas à prendre en compte).

Conformément à cette analyse, on dira très naturellement (avec un agent indéterminé pour l'infinitif) :

Qu'a dit d'aller chercher Luc ?

Claude Muller

ou encore, avec « me » comme contrôleur :

Que m'a dit d'aller chercher Luc, déjà ?

Y a-t-il, comme le disent Bonami et Godard, une spécificité des phrases à contrôle par l'objet?

Selon eux, le SNP serait obligatoirement final, sans possibilité d'insertion avant un complément de l'infinitif.

Leur exemple est :

* *La personne que m'a convaincu de présenter le patron du labo à Marie*

opposé à :

La personne que m'a convaincu de présenter à Marie le patron du labo

(respectivement, 47b et 47c). Il se différencie de celui qu'on a examiné en détail ci-dessus en ce que le complément datif est un complément de l'infinitif enchâssé, et non du verbe principal.

Il faut opposer cette différence à ce que serait une phrase de même complexité à contrôle par le sujet :

La personne qu'a demandé à présenter le patron du labo à Marie

La personne qu'a demandé à présenter à Marie le patron du labo

La différence semble résider dans la difficulté ou l'impossibilité de construire une unité prédicative partielle (reprenant une partie seulement du second groupe verbal) lorsque le sujet sémantique de l'infinitif est différent du sujet du verbe principal. Il faut bien voir que dans les phrases en exemple ci-dessus à contrôle par l'objet, l'infinitif complément comporterait dans le fragment initial du SV complexe fragmenté son sujet sémantique et le verbe : « me...présenter », et laisserait dans le segment de droite le complément prépositionnel de l'infinitif :

(que) [a convaincu *moi* de présenter (-)] le patron du labo [(-) à Marie]

On posera par conséquent que l'unité prédicative minimale, si elle inclut (comme ici) le sujet sémantique d'un verbe à l'infinitif (son contrôleur), doit inclure tous les compléments rattachés à ce verbe : le contrôleur est en quelque sorte l'argument le plus externe, il impose que tous les autres fassent partie du même constituant :

(que) [a convaincu *moi* de présenter (-) à Marie] le patron du labo

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

Cela oblige dans ces constructions à mettre le sujet en position finale. L'acceptabilité est alors plus ou moins bonne, selon la complexité de l'unité prédicative précédant le sujet, et la plausibilité en termes de poids et de focalisation d'avoir un sujet final.

6.2.

On peut à cet égard examiner d'autres constructions à infinitifs compléments et à actant nominal intercalé. Dans beaucoup de cas, aucune inversion n'est possible (sauf, naturellement, cas de sujet « lourd ») :

- * *Qu'a envoyé notre ami Paul Marie chercher ?*
- * *Qu'a envoyé chercher notre ami Paul Marie ?*
- ?? *Qu'a envoyé Marie chercher notre ami Pau ?*

La dernière de ces phrases est peut être la moins inacceptable, avec une intonation particulière : celle qui consiste à regrouper dans la même ligne prosodique et sans pause la suite « qu'a envoyé Marie chercher ». Il faut sans doute admettre que la difficulté est ici de se représenter un prédicat unique complexe lorsqu'il y a une structure sémantique nettement différenciée, avec un sujet sémantique réalisé propre à l'infinitif. Le problème est bien là, et non dans un hypothétique cas du « sujet » (syntaxique) de l'infinitif, puisque la phrase en question est tout à fait acceptable sans le contrôleur (sémantiquement, un « humain » indéterminé) :

Qu'a envoyé chercher notre ami Paul ?

Dans toutes ces phrases, on évitera la construction à SNP, donc l'emploi de « que » objet direct. D'autres verbes sont peut-être moins nettement exclus, en particulier les auxiliaires aspectuels (« commencer à », « chercher à »...) :

?? *Que cherche à obliger Marie de faire notre ami Jean ?*

La phrase n'est pas totalement impossible si elle est dite de la façon suivante : l'intonation de toute la partie verbale (jusqu'à « faire ») est plate avec un débit rapide, et une pause sépare tout cela du nom sujet final. Cela conforte l'hypothèse d'une réanalyse de toute la partie prédicative en un seul prédicat syntaxique complexe.

7. Constructions infinitives sans contrôle

Les constructions infinitives sans contrôle sont généralement exclues de la construction avec « que ». Par exemple, avec « empêcher » :

- * *Qu'a empêché Luc Marie de faire ?*

Claude Muller

* *Qu'a empêché Marie de faire Luc ?*

C'est ici aussi l'intercalation d'un actant nominal qui bloque :

Qu'a empêché de faire Luc ?

Avec « voir » :

* *Qu'a vu Luc Marie apporter ?*

* *Qu'a vu Marie apporter Luc ?*

On peut à la rigueur construire une phrase à sujet inversé en utilisant ici la construction à « fusion prédicative » dans laquelle l'agent de l'infinitif est un datif. Ce dernier est alors final :

? *Qu'a vu apporter Luc à Marie ?*

C'est évidemment ce qu'on va trouver avec « faire », cette fois de façon acceptable :

Qu'a fait faire Luc à Marie ?

L'absence d'intercalation d'un actant nominal semble jouer un rôle important dans cette construction.

7.1.

Faut-il cependant supposer de ce qui précède que le SNP doit suivre tout verbe (Bonami et Godard, pp. 153-154) ? Cette contrainte est manifestement trop forte ; l'exemple suivant (63b) de ces auteurs, me semble acceptable :

? *L'étudiant qu'a convaincu son directeur de s'inscrire en thèse*

J'ai trouvé l'exemple suivant :

Je m'étonne parfois de l'obstination que met notre taciturne ami à boudier les langues civilisées. (A. Camus, *La chute*, 1956, 1475)

On dira aussi, peut-être :

? *L'homme qu'ont forcé les policiers à sortir...*

Le problème pourrait tenir ici, non à la grammaticalité de la construction, mais à la difficulté d'interpréter correctement le contrôleur de l'infinitif.

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

8. Les subordonnées à verbe fini avec SNP du verbe principal à droite de la subordonnée

Dans les constructions à subordonnée finie, la présence d'un sujet semble bloquer totalement la construction à SNP au-delà de la principale :

* *Qu'a dit que Paul ferait Luc ?*

Bonami et Godard jugent également peu acceptables de telles constructions : ils proposent :

??*Avec qui a prétendu que Jean sortirait cette femme qui le connaît si mal ?* (B. et G., ex. 46d)

L'exemple, quoiqu'un peu compliqué, ne me semble pas impossible avec l'intonation adéquate. Il existe d'ailleurs des exemples attestés, comme :

Une chance que trouvent toujours plus ou moins qu'on a les femmes dont on devient l'amant... (P. Léautaud, Le petit ouvrage inachevé, 1956, 30)

8.1. Un même sujet inversé pour la principale et la subordonnée ?

Une autre construction est cependant à prendre en considération : celle dans laquelle le même sujet inversé est construit sur deux verbes finis en relation de subordination. Je ne crois pas que cela ait été décrit dans la littérature (malgré un exemple non commenté dans Damourette et Pichon). Considérons le cas suivant :

Ce qu'il a dit qu'il ferait à sa petite amie est inquiétant

Si on remplace le sujet conjoint de la principale par un sujet nominal inversé, on obtient l'une ou l'autre de :

? *Ce qu'a dit Luc qu'il ferait à sa petite amie...*

* *Ce qu'a dit qu'il ferait à sa petite amie Luc...*

* *Ce qu'a dit qu'il ferait Luc à sa petite amie*

La première phrase est à mon avis acceptable, bien qu'elle viole le principe du respect de l'unité prédicative minimale : le « que » interrogatif est complément du second verbe, et en bonne logique le sujet devrait suivre ; c'est totalement exclu, ce que montre la troisième phrase. La première phrase est cependant acceptable, peut-être parce que liée à une possibilité d'interprétation de « que » complément de la première phrase (une sorte d'antécédent disjoint d'une relative, dans l'interprétation de construction « enchevêtrée ») :

Claude Muller

Luc a dit quoi, qu'il ferait à sa petite amie ?

La seconde serait exclue par les principes posés par Korzen : l'occurrence finale du sujet n'est pas justifiée par la longueur ou par la focalisation, et l'espace entre le verbe et le sujet est très important. Un sujet « lourd » serait peut-être acceptable :

? *Ce qu'a dit qu'il ferait à sa petite amie cet homme bizarre qui menace tout le monde est inquiétant.*

On peut dire par contre, me semble-t-il :

? *Qu'a dit que ferait Luc à sa petite amie ?*
Ce qu'a dit que ferait Luc à sa petite amie est inquiétant
J'ignore ce qu'a dit que ferait Luc à sa petite amie

ce qui ne peut s'expliquer que si on suppose que le sujet nominal est inversé dans les deux propositions, et cumulé. Il n'y aurait pas violation de la règle édictée par H. Korzen : le sujet de la première proposition laisserait intacte l'unité prédicative minimale. Il serait cependant nécessaire de supposer que le sujet de la subordonnée, d'une part est également interprété comme inversé, d'autre part est « cumulé » avec le sujet inversé de la principale, d'une façon qui reste à définir et qui pose de toute façon des problèmes de description syntaxique. Si on maintient le sujet de la seconde proposition, par exemple sous la forme d'un anaphorique, la construction me paraît inacceptable :

?**Qu'a dit qu'il ferait Luc à sa petite amie ?*

La construction ci-dessus n'est pas libre : beaucoup de verbes ne l'acceptent pas aussi aisément

?**Qu'a annoncé que lirait Luc à la manifestation ?*

Elle semble liée aux verbes des constructions enchevêtrées :

Ce qu'a prétendu que ferait Marie ce soir est étonnant

bien plus acceptable que :

* *Qu'a prétendu qu'elle ferait Marie ce soir ?*

Je n'ai trouvé dans la littérature sur le sujet que cet exemple de Damourette & Pichon :

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

C'est ce que dit que fait Mimi quand elle a des visites (Mme EJ, 18 mars 1931, §1589)

Ces auteurs ne se sont pas étonnés de ce que cette phrase a d'extraordinaire : elle cumule deux sujets, non pas en situation de coordination, mais en situation de subordination, pour des verbes conjugués. Ayant soumis cet énoncé à divers locuteurs, je constate que la plupart le trouvent tout à fait acceptable.

8.2. SNP en facteur commun

Moins spectaculaire, mais également asymétrique par rapport à la construction normale : la construction du SNP en coordination respecte les conjonctions :

Peu importe, dès lors, ce que valent et ce que deviennent les fruits de la terre.
(P. Teilhard de Chardin, *Le milieu divin*, 1955, 38)

à comparer avec :

* *...ce que les fruits de la terre deviennent et ce que valent...*

Cette construction est assez fréquente :

Monsieur Bovary, au lieu de Madame Bovary, le seul bon livre qu'a fait et que fera Champfleury : l'intérêt transporté de la femme au mari. (E. et J. de Goncourt, *Journal*, t.1, 1857, p. 350)

* *...le seul bon livre que Champfleury a fait et que fera...*

Le problème syntaxique est le même que dans la phrase à sujets en facteurs communs : une construction subordonnée introduite par une conjonction ou un pronom n'a pas de sujet réalisé. Il y a coordination, mais en principe, les suites constituées d'un pronom relatif et d'un groupe verbal ne sont pas des constituants syntagmatiques, dans aucune théorie.

9. Quelle structure ?

Si le sujet postposé était simplement final, on pourrait supposer qu'il reste dans sa position d'actant le plus externe, de façon symétrique à sa construction à gauche. Mais les faits qu'on a vus ne permettent pas de faire une telle analyse, en particulier dans les nombreux exemples où la construction la plus naturelle intercale le sujet entre le groupe verbal et un complément plus externe que le mot *Qu-*.

On explique souvent des constructions de ce genre en utilisant des règles de déplacement connues sous le nom de « Scrambling » (Cf. Ross, 1986, p. 51).

C'est une facilité qu'on peut souhaiter éviter, ou plus exactement restreindre aux facteurs prosodiques (sujet « lourd » en position finale par exemple). Les faits vus ci-dessus sont aussi à replacer dans une perspective diachronique : le SNP a toujours existé en français. J'ai fait l'hypothèse (Muller, à paraître) qu'il est la continuation de la construction du sujet nominal à droite du verbe, dans sa position basique de tête de la proposition, et faisant suite au verbe tensé de la construction Topique+V+Proposition ; il faut alors admettre que le verbe isolé de l'ancien français a peu à peu été remplacé par le groupe verbal comportant aussi les constructions à temps composé ou à auxiliaire, puis petit à petit les compléments du syntagme verbal⁹, sans toutefois qu'il soit nécessaire de construire dans cette position l'intégralité du SV. En procédant ainsi, on suppose qu'est maintenue en pointillés la structure phrastique de l'ancien français à sujet à droite. Lorsque l'intégralité du SV précède le verbe, le sujet à droite devient alors final et la « proposition » se réduit à ce seul terme. De ce fait, le sujet à droite est alors le symétrique structural du sujet à gauche ; mais on garde la possibilité de maintenir dans la « proposition » (la structure archaïque sous-jacente) des éléments extérieurs du SV (comme l'a décrit H. Korzen).

Cette idée suppose le maintien d'une construction divisant en deux zones la séquence syntaxique : la zone à hiérarchie communicative, X-V ; puis la zone propositionnelle, de type Sujet-compléments¹⁰. On suppose que l'ordre canonique du français moderne tient au placement habituel du Sujet dans la position X, devant le verbe. Dans un certain nombre de cas, cependant, la structure X-V(- Sujet) reste activable - précisément, dans les constructions vues ci-dessus, lorsqu'un constituant initial de type adverbial est placé en tête, ou bien avec X vide, lorsque le verbe est mis en valeur. Bien entendu, cette activation n'a plus rien à voir avec les constructions déclenchant l'inversion du sujet clitique.

En plus de cette hypothèse assez généralement admise, il faut simplement supposer que le placement du verbe en seconde position dans la zone à hiérarchie communicative entraîne avec le verbe lui-même celle d'une partie plus ou moins importante du syntagme verbal : il s'agit au moins de l'auxiliaire et du verbe complément, ou des verbes à l'infinitif, parfois à temps fini, qui le complètent ; le SNP est alors dans la position qu'il occupait

⁹ On le trouve en moyen français après les verbes à auxiliaire et les infinitifs, mais avant les objets directs; par exemple, ci-dessous, le sujet « ces vieux resveurs » suit trois verbes, mais précède l'objet du dernier :
Comment donc eussent peu entendre ces vieux resveurs le texte des loix... ?
(Rabelais, Pantagruel, 1532. L'Intégrale –Le Seuil, p. 259).

¹⁰ La zone propositionnelle est la forme canonique en subordonnée, même si cet ordre n'a jamais été respecté d'une façon stricte; on peut supposer, dans la période immédiatement antérieure aux premiers textes, que le verbe subordonné est final (voir Skårup, p. 502).

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

autrefois très largement en ancien français. Cette position est la tête d'une proposition résiduelle comportant à droite le syntagme verbal proprement dit, évidé de ce qui est placé dans la position verbale antérieure ; de ce syntagme évidé, quelques termes peuvent suivre le sujet. La différence essentielle par rapport à la construction de l'ancien français (qui n'avait peut-être pas de vraie structure de syntagme verbal à date ancienne) est que ce n'est pas seulement le mot verbal conjugué qui précède le sujet, mais tout ou partie du SV.

La position du verbe (complété comme on l'a dit) est alors l'ancienne position commandée par le temps fini, celle qui est occupée par un seul élément dans les langues de type V2. Ici, il faut probablement supposer sous une seule position syntagmatique (notée GV ci-dessous) le rattachement d'une partie du SV à la position verbale : peut-être plusieurs constituants syntagmatiques reliés sans discontinuité. L'instruction est alors de rechercher le sujet juste après ce premier bloc verbal. Cela explique l'acceptabilité de la construction à sujet unique pour la principale et la subordonnée : le même terme se trouve en effet, immédiatement à droite du groupe verbal initial, en mesure d'être interprété aussi bien comme le sujet du verbe subordonné que comme sujet du verbe principal.

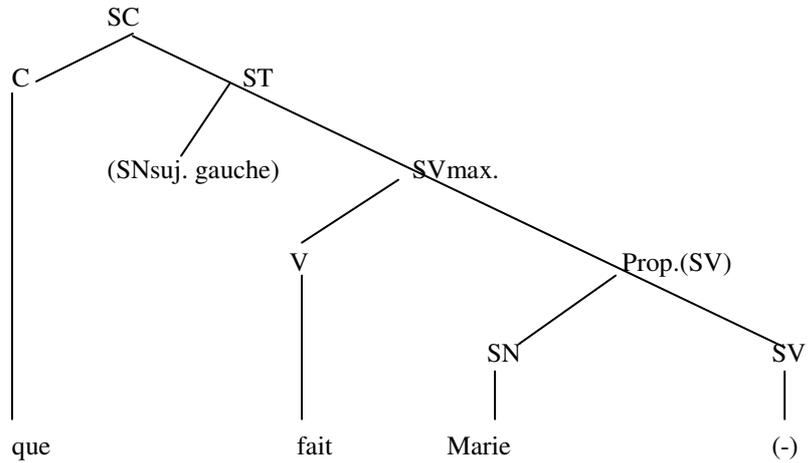
Dans cette hypothèse, y a-t-il un « déplacement » quelconque? Pas exactement à mon avis, parce qu'il n'y a pas à proprement parler de mouvement du verbe¹¹, pas plus qu'il n'y a de mouvement du sujet : la position de sujet gauche (issue de l'ancienne position topique) n'est pas occupée. De ce fait, le sujet doit occuper l'ancienne position de sujet, mais comme le groupe verbal accompagnant le verbe conjugué entraîne avec lui un certain nombre de termes du SV, il en vient à segmenter ce SV en deux morceaux, à moins que tout le SV ne soit dans le premier groupe verbal. Il faut donc en conclure que le SNP, placé normalement entre deux morceaux du SV, est probablement lui-même inscrit dans la dépendance de ce constituant. On peut alors décrire (en supposant deux positions basiques très distinctes du sujet) la construction du SNP et ses particularités.

Quelques exemples ; je suppose qu'il y a une position de sujet gauche non utilisée (et parfois non utilisable -avec « que » interrogatif). L'étiquette Prop. note la sous-structure correspondant à la proposition de l'ancien français hors topicalisation, réinterprétable en français moderne comme une sous-structure de SV. Je ne note que l'essentiel des étiquettes syntaxiques¹².

¹¹ On suppose parfois un déplacement du verbe dans les interrogatives, mais ici, l'inversion nominale est parfaitement indifférente à la modalisation énonciative, et a lieu aussi bien en subordonnée qu'en principale.

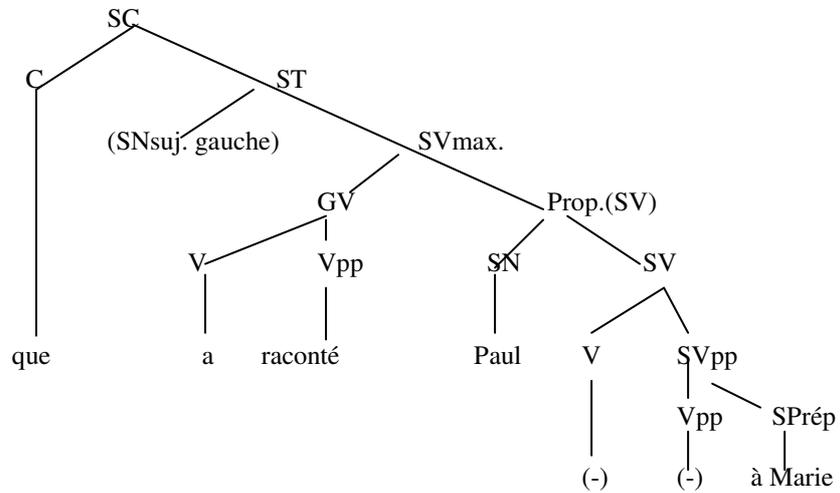
¹² Je suppose que la « proposition » : Prop (SV) comporte à droite du sujet un SV auquel je donne la structure habituelle : le verbe conjugué d'abord, ensuite le SV au participe ou à l'infinitif si nécessaire; je suppose que les compléments se rattachent au participe passé dont ils sont les arguments. Bien entendu, cette

Que fait Marie? / Ce que fait Marie...



Avec intercalation:

(Ce) qu'a raconté Paul à Marie

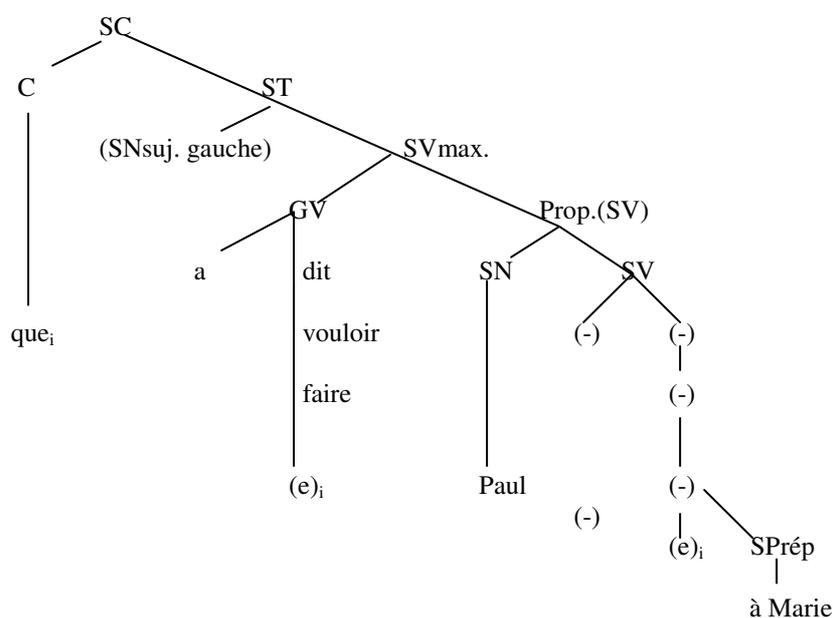


structure est moderne, donc anachronique par rapport à l'ancien français à sujet postverbal, qui n'avait peut-être pas de SV soudé et dont la position structurale du verbe conjugué était sans doute finale hors topicalisation (par exemple dans les subordinées); cf. Skårup 1975, et Muller (à paraître).

Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ?

Avec intercalation d'infinitif(s), le GV entre sous une seule position (correspondant à un prédicat complexe) ce qui explique la possibilité d'interpréter comme sujet un groupe nominal direct intercalé :

*(ce) qu'a dit vouloir faire Paul à Marie*¹³



Ce que dit que fera Marie...

La construction n'est acceptable que si les deux sujets peuvent être mis en facteurs communs. Il y a donc théoriquement le choix entre l'utilisation de la position de sujet du verbe principal pour interpréter le sujet de la subordonnée, ou inversement celui de la subordonnée pour interpréter le sujet du verbe principal. J'ai représenté la première des deux solutions ci-dessous. Il me semble, en effet, que l'ensemble du GV : « dit que fera » est interprété ici aussi comme un prédicat unique, sur le modèle des constructions

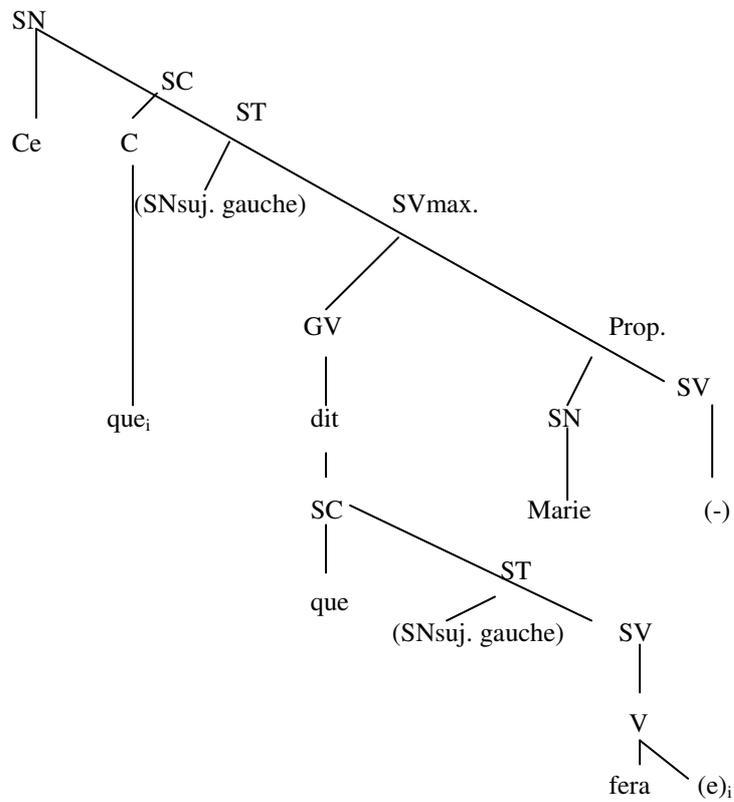
¹³ Je note ici et dans l'exemple qui suit la correspondance entre le pronom interrogatif et sa position structurale. Cette dernière doit appartenir à l'UPM, donc avoir une position-relais dans le GV antéposé.

infinitives : « dit vouloir faire ». Il faut noter que les constructions à sujet pronominal réalisé dans la subordonnée sont inacceptables :

* *Ce que dit qu'elle fera Marie*

et que celles à sujet pronominal réalisé dans la principale sont interprétables sans coréférence :

Ce qu'elle dit que fera Marie (elle ≠ Marie)



10. Conclusion (provisoire)

Le domaine des inversions du sujet reste un problème majeur de la syntaxe du français. Il met à l'épreuve les modèles théoriques de construction du syntagme verbal (structure plate ou structure étagée) et les hiérarchies dans les constructions à subordonnées. La possibilité pour un sujet de verbe principal de se placer entre un infinitif subordonné et ses compléments reste une énigme ; quant à la possibilité d'une mise en facteurs communs d'un sujet unique à droite pour un verbe principal et un verbe subordonné, elle est à peu près totalement méconnue, alors qu'elle me semble faire partie de notre compétence langagière. Les suggestions d'analyse faites ici ne sont donc que des jalons, éventuellement à confirmer, dans l'approche de ces phénomènes syntaxiques majeurs. Impossible donc de conclure...

Références bibliographiques

- Bonami, Olivier, & Godard, Danièle (2001), « Inversion du sujet, constituance et ordre des mots », in Jean-Marie Marandin (éd.), *Cahier Jean-Claude Milner*, Verdier, Paris, pp. 117-174.
- Damourette, Jacques, & Pichon, Edouard (1911-1940), *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, D'Artrey, Paris.
- Kayne, Richard S., & Pollock, Jean-Yves (1978), « Stylistic Inversion, Successive Cyclicity, and Move NP in French », in *Linguistic Inquiry* 9-4, pp. 595-621.
- Kayne, Richard S. (1973), « L'inversion du sujet dans les propositions interrogatives », in *Le Français moderne* 41, pp. 10-41.
- Korzen, Hanne (1996), « La place du sujet non clitique dans la construction inversée », in *Langue française* 111, pp. 59-82.
- Muller, Claude (à paraître), « Evolution de la syntaxe sujet-verbe et réanalyse », in *Verbum*.
- Ross, John R. (1986), *Infinite Syntax*, Ablex, Norwood, N.Jersey (version imprimée de *Constraints on Variables in Syntax*, 1967).
- Skårup, Povl (1975), *Les premières zones de la proposition en ancien français*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Togeby, Knud (1985), *Grammaire française, Volume V : la Structure de la Proposition*, Copenhague, Akademisk Forlag.